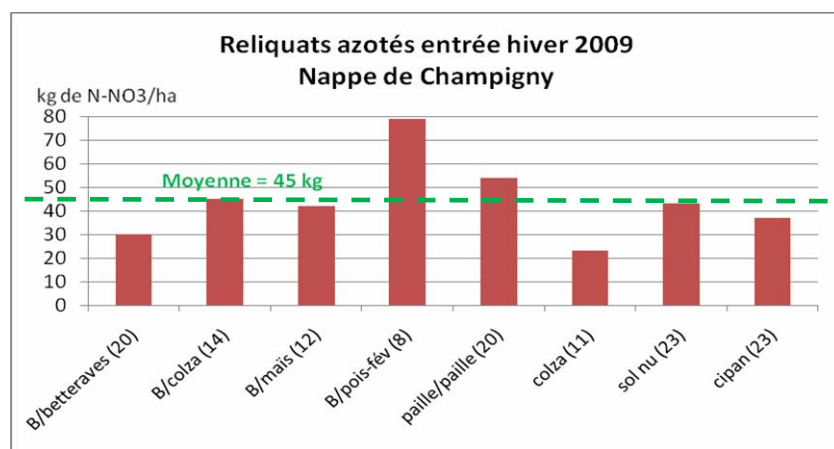


ACTUALITES CULTURES

RESULTATS RELIQUATS AZOTES ENTREE HIVER (REH)

Ci-après, les reliquats azotés entrée hiver ont été réalisés sur fin novembre-début décembre sur le réseau de parcelles Nappe de Champigny (100 parcelles).



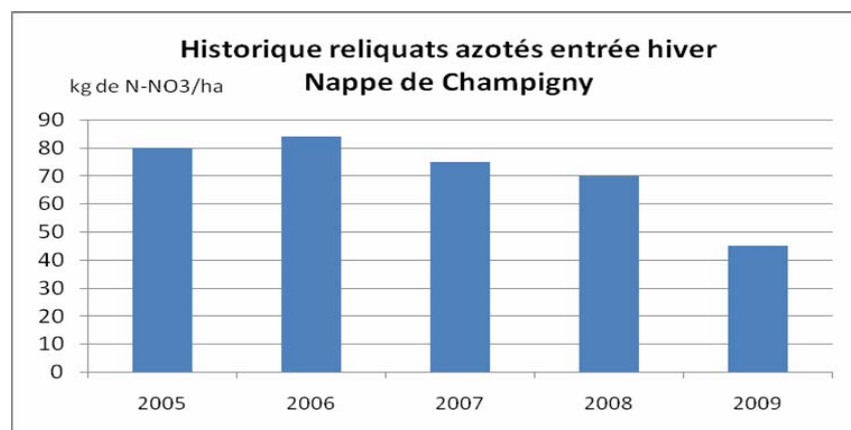
Sur l'ensemble du réseau les reliquats entrée hiver sont de l'ordre de **45 kg d'azote** NO₃/ha toutes parcelles confondues (céréales, colza, sol nu et CIPAN), ce qui reste bien inférieur aux années précédentes. Ceci s'explique pour une bonne partie par le fait que les rendements ont souvent dépassé leurs objectifs. De plus, le reliquat post récolte confirme cela car il était lui aussi assez faible.

Comme à l'habitude les blés de légumineuses restent ceux qui ont les reliquats à l'entrée de l'hiver les plus élevés avec près de 80 kg d'azote ; puis viennent les pailles sur pailles qui se situent aussi au dessus de la moyenne mais avec 54 kg d'azote.

Les blés de betteraves ont eux peu de reliquats ce qui est sans surprise compte tenu du fait que les betteraves pompent l'azote même sur la fin de leur cycle.

Les cultures intermédiaires bien que peu développées ont piégées 15 % de l'azote.

Vis-à-vis des années précédentes, les reliquats entrée hiver sont faibles et il faut remonter jusqu'en 2002 pour en avoir d'aussi faibles.



La répartition dans les horizons est la suivante :

1 ^{er} horizon	47%
2 ^{ème} horizon	37%
3 ^{ème} horizon	16%

➤ Etant donné le déficit de pluviométrie de cet hiver et le peu de reliquats entrée hiver, il est fort probable que les Reliquats Sortie Hiver soient relativement faibles. Cependant, la réalisation de Reliquats Sortie Hiver sur vos parcelles et par précédent reste un outil indispensable pour raisonner les doses d'azote et éviter les dépenses inutiles.

Il est toujours temps de réaliser des RSH sur votre exploitation si vous faites les prélèvements par vous-même.

COLZA

Il est temps de positionner vos cuvettes d'observation et de commencer vos pesées (voir méthode dans l'info.pl@ine n° 298 du 13 janvier).

STRATEGIE AGRONOMIQUE

IMPLANTATION DES CULTURES DE PRINTEMPS

✓ Ressuyage des sols

Les précipitations de ce mois de janvier, même si elles sont peu abondantes, ont contribué à la recharge des sols sur la profondeur de travail.

➤ **Attention**, pour les reprises de labour ou les façons culturales simplifiées, s'assurer du ressuyage suffisamment correct du sol, même sous la profondeur travaillée pour ne pas créer d'obstacle à un bon enracinement de la culture. Un léger sondage avec une bêche est suffisant pour apprécier l'état d'humidité du sol.

Le tableau suivant donne un ordre de priorité de reprise des labours d'hiver en fonction des types de sols si les conditions météo sont favorables :

Types de Sols	Période de reprise en l'absence de pluies significatives
Sables, sables calcaires, sables limoneux Limons calcaires Limons francs	Travail possible dès assèchement de la surface
Limons battants très profonds, semi profonds et peu profonds	Travail possible après 4 à 5 jours supplémentaires
Limons battants profonds drainés Limons argileux Argiles limoneuses peu profondes sur calcaire Argilo-calcaires superficiels	Travail dans la semaine suivante
Limons battants engorgés Limons argileux engorgés Argilo-calcaires semi profonds et peu profonds Argiles limoneuses semi profondes Sables argileux	Travail possible après la mi-février
Sables limoneux engorgés, Argiles sableuses Argiles engorgées Limons sableux engorgés	Attendre au moins une semaine supplémentaire, ce qui pousse à fin février

ORGE DE PRINTEMPS

✓ Date de semis

L'orge de printemps est une plante à cycle court dont le potentiel de rendement varie de plus ou moins 5 qx entre les semis précoces et les semis tardifs par rapport à la date normale. On considère que le début de la période optimale pour les semis se situe vers mi-février dans la mesure où les parcelles sont bien ressuyées.

✓ Densité de semis

Pour ceux qui utilisent leur propre semence, il est nécessaire de mesurer le PMG pour ajuster la dose de semis, car des variations importantes existent.

L'objectif est d'avoir au moins 220 à 250 plantes levées au m².

Densités de semis conseillées en fonction des dates

Semis en Dates	Bonnes conditions		Conditions difficiles	
	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels
Avant le 15 février	280 à 310 gr/m ²	320 à 340 gr/m ²	Attendre pour semer	
Du 15 février au 15 mars	240 à 300 gr/m ²	280 à 330 gr/m ²	320 à 360 gr/m ²	400 à 450 gr/m ²

✓ Profondeur de semis

La profondeur de semis doit être de 2-3 cm. L'orge de printemps a un système racinaire particulièrement sensible aux zones de sol tassées. Il est donc important de réaliser un travail du sol en bonnes conditions de ressuyage lors de la préparation superficielle.

✓ Lutte contre la folle avoine

Peu de solutions pour la lutte contre la folle avoine.

L'AVADEX 480 (ou PARNASS C) à la dose de 3,0 l/ha, constitue une bonne solution dans la mesure où le triallate permet de lutter contre les levées échelonnées (contrairement au BAGHERA), par son mode d'action sur la germination des graminées pendant 2 mois. C'est un produit à incorporer rapidement après l'application sur la parcelle.

Il a de plus l'avantage d'offrir une nouvelle famille à l'échelle de la rotation sur la parcelle.

INFORMATION REGLEMENTAIRE

4^{ème} DIRECTIVES NITRATES : quelques rappels

✓ Minimum de Reliquat d'azote en Sortie d'Hiver à réaliser

- 2 sur blé tendre d'hiver,
- 1 sur orge de printemps,
- 1 sur betterave,
- 1 pesée en végétation sur colza (ou estimation par satellite ou autre moyen),
- Pour les agriculteurs biologiques : 2 parcelles en cas de fertilisation azotée.

✓ Respecter les règles d'épandage pour les apports minéraux

	Jan	Février																												Mars	Avril	Mai	Juin				
	...	1	2	...	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	1	2	3					
Colza		50 u maxi sur pesée		Maxi 50 % de la dose conseillée																												Plafonné à 120 u					
Blé tendre				50 u max si RSH < 70 u et BDD décolore														50 u max si RSH < 70 u														Plafonné à 100 u			Plafonné à 50 u jusqu'à 50% des épis visibles		
Orge d'hiver				50 u max si RSH < 70 u																												Plafonné à 100 u					
Orge Printemps				60 u max si RSH < 70 u														Plafonné à 120 u																			

✓ Modalités de fractionnement pour les apports minéraux

Cultures	Nombre d'apports minimum
Colza	2 si dose totale > 120 unités, sinon 1
Blé tendre d'hiver	3 ou 2 si impasse à la reprise de végétation
Blé biscuitier	2
Escourgeon	2 si dose totale > 100 unités, sinon 1
Orge de Printemps	2 si dose totale > 120 unités, sinon 1

✓ Dates d'interdiction d'épandage au printemps

Type de fertilisant	Type I (Fumier)	Type II (Lisier)	Type III (Minéraux)
Colza	Aucune interdiction	Du 1 ^{er} Nov. au 15 Jan	Du 15 Mai au 1 ^{er} Fév.
Autres cultures d'automne		Du 1 ^{er} Nov. au 15 Jan.	Du 15 Juin au 10 Fév.
Grandes cultures de printemps	Du 1 ^{er} Juil. Au 31 Août	Du 1 ^{er} Juil. au 15 Jan.	Du 1 ^{er} Juil. au 15 Fév.
Prairie de plus de 6 mois non pâturée	Aucune interdiction	Du 15 Nov. au 15 Jan.	Du 1 ^{er} Oct. Au 31 Jan.

Notre conseil technique :

Réaliser les apports au plus proches des besoins de la plante afin d'améliorer l'efficacité de l'engrais.
Que ce soit sur céréales d'hiver ou colzas, les températures annoncées pour les prochains jours avec en particulier du gel ne seront pas favorables au redémarrage des cultures.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

Toute rediffusion et reproduction interdites

